

Veillez prendre note que ce procès-verbal est sujet à des modifications; il sera soumis au conseil de ville pour approbation lors de la séance ordinaire qui aura lieu le lundi 18 janvier 2021.

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, tenue le lundi 21 décembre 2020, à 19 h 32, en visioconférence diffusée sur la page Facebook de la Ville ainsi qu'en différé sur son site Web.

SONT PRÉSENTS :

- M. Pierre Corbeil, maire;
- M. Denis Giguère, conseiller;
- Mme Karen Busque, conseillère;
- Mme Èveline Laverdière, conseillère;
- Mme Céline Brindamour, conseillère;
- M. Léandre Gervais, conseiller;
- Mme Sylvie Hébert, conseillère;
- Mme Lisyane Morin, conseillère;
- M. Robert Quesnel, conseiller.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

Me Sophie Gareau, directrice générale;
Mme Chantale Gilbert, trésorière;
Me Annie Lafond, greffière.

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.

RÉSOLUTION 2020-401

Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Céline Brindamour,

APPUYÉ par la conseillère Karen Busque,

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, tenue le lundi 21 décembre 2020, à 19 h 32, en visioconférence diffusée sur la page Facebook de la Ville ainsi qu'en différé sur son site Web, soit et est adopté tel que préparé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Le maire, M. Pierre Corbeil, prononce son discours sur le budget d'opération de la prochaine année et présente le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023.

ATTENDU la présentation par le maire M. Pierre Corbeil du budget d'opération de la Ville de Val-d'Or pour son exercice financier 2021;

RÉSOLUTION 2020-402

Adoption du budget d'opération 2021.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lisyane Morin,

APPUYÉ par le conseiller Robert Quesnel,

QUE le budget d'opération de la Ville de Val-d'Or pour son exercice financier 2021, totalisant 62 670 310 \$, et tel que ci-dessous détaillé, soit et est adopté tel que présenté.

<u>REVENUS</u>	<u>MONTANT</u>
Taxes foncières générales	21 997 420 \$
Taxes dette commune	10 741 570 \$
Taxes de secteur	830 480 \$
Taxes d'assainissement	2 680 330 \$
Tarifification pour services municipaux	12 810 710 \$
Taxation tenant lieu de taxes	2 335 110 \$
Autres revenus de source locale	6 715 820 \$
Transferts	3 979 420 \$
Affectation	579 450 \$

TOTAL DES REVENUS	<u>62 670 310 \$</u>
--------------------------	-----------------------------

<u>DÉPENSES</u>	<u>MONTANT</u>
Administration générale	7 756 210 \$
Sécurité publique	8 105 020 \$
Transport routier	13 131 650 \$
Hygiène du milieu	6 763 750 \$
Santé et bien-être	198 080 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	2 633 640 \$
Sports et plein air	6 466 700 \$
Arts et culture	3 569 620 \$
Frais de financement	2 060 370 \$
Immobilisations	397 810 \$
Réserve - Droits carrières et sablières	410 780 \$
Remboursement de la dette à long terme	11 176 680 \$

TOTAL DES DÉPENSES	<u>62 670 310 \$</u>
---------------------------	-----------------------------

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2020-403

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Céline Brindamour,

APPUYÉ par le conseiller Denis Giguère,

QUE le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 de la Ville de Val-d'Or, totalisant la somme de 67 936 000 \$ dont 20 673 000 \$ pour l'année 2021, soit et est adopté tel que présenté.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

COMMENTAIRE

Période de questions réservée au public.

Période de questions réservée au public.

Aucune question.

RÉSOLUTION 2020-404
Levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylvie Hébert,
APPUYÉ par le conseiller Robert Quesnel,
QUE la séance soit levée.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Et la séance est levée à 19 h 53.

PIERRE CORBEIL, maire

Me ANNIE LAFOND, greffière